



Louise Bélanger
lbelanger@asstsas.qc.ca



Sylvie Bédard
sbedard@asstsas.qc.ca

Les chutes et les glissades, ça tombe toujours mal !

Une éducatrice trébuche sur un jouet à la traîne, une responsable de l'alimentation glisse sur un morceau de fruit, une directrice tombe dans le stationnement glacé, etc. Les accidents par chutes et glissades sont plus nombreux qu'on pense !

Ces accidents entraînent souvent des entorses, des foulures, voire des conséquences graves, telles des fractures. La plupart du temps, les enquêtes mettent en lumière que des actions fort simples auraient permis de les éviter.

Passez à l'action

L'approche la plus efficace consiste à mettre en place un programme de prévention des chutes et des glissades. Voici quelques éléments généraux qui permettent d'agir sur l'ensemble du milieu de travail.

INSPECTION DES LIEUX

Il existe dix grandes causes de chutes et de glissades. Recherchez-les dans votre environnement. Portez une attention particulière aux endroits où il risque d'y avoir de l'eau ou des articles au sol : entrée, buanderie, cuisine, coin de jeux etc.

Il existe dix grandes causes de chutes et de glissades. Recherchez-les dans votre environnement.

ENTRETIEN DES SOLS

La procédure d'entretien doit être adaptée aux recouvrements de sols et aux souillures. Discutez avec l'entreprise qui effectue le nettoyage ou référez-vous aux recommandations du fabricant. Par ailleurs, les planchers doivent demeurer secs et propres. Il peut donc être nécessaire d'installer ou de changer les tapis d'entrée ou de corridors, de prévoir des bacs

CHUTES ET GLISSADES EN SERVICES DE GARDE - 2012

- 185 accidents indemnisés, avec blessure ;
- 3^e cause d'accident du travail ;
- 23 % des indemnités versées, toutes causes confondues ;
- 15 011 jours indemnisés, soit approximativement 60 postes à temps complet ;
- éducatrices : en moyenne 78 jours/absence ;
- personnel de cuisine : en moyenne 122 jours/absence.



DOSSIER

pour les parapluies, les bottes ou les couvre-chaussures, d'ajouter des poubelles aux endroits appropriés, des rangements de jouets (dans les locaux et la cour extérieure), etc. Assurez-vous aussi que tout le personnel connaît la procédure à suivre lorsqu'il y a un dégât (ex. : jus au sol, toilettes qui débordent).

ZONES DE CIRCULATION

Des directives doivent prévoir le dégagement des zones de circulation (dans les locaux d'activités, les bureaux, les corridors, etc.), l'entretien adéquat des escaliers et des mains courantes et l'installation de panneaux pour indiquer les planchers mouillés. L'hiver, il faut établir une entente pour le déneigement et le déglacage du stationnement, des allées et des

Assurez-vous aussi que tout le personnel connaît la procédure à suivre lorsqu'il y a un dégât.

entrées du service de garde. Aussi, un bon éclairage intérieur et extérieur est requis. Bien sûr, les luminaires défectueux doivent être remplacés rapidement.

CHAUSSURES

Le travail en service de garde requiert de nombreux déplacements, à l'intérieur et à



Panneau d'avertissement.



Tapis d'entrée bien fixé.

Une idée brillante !

Le CPE Carcajou de Montréal utilise des lumières de Noël pour éclairer les corridors à l'année. Durant la sieste, les lumières des locaux et des corridors adjacents sont éteintes pour favoriser le sommeil des enfants. Par contre, qui dit lumières fermées, dit risque de trébucher et de chuter. Pour éviter que le personnel se blesse, le CPE a remplacé les ampoules colorées par des blanches qui illuminent maintenant les corridors sombres afin de bien voir les obstacles.





PRINCIPALES CAUSES DE CHUTES ET DE GLISSADES

1. Planchers sales

L'eau, le sable, le gras de cuisson, la poussière de farine, les aliments, autant de substances qui peuvent rendre le sol glissant. La friction entre la chaussure et le sol est alors réduite et le pied glisse, entraînant une perte d'équilibre ou une chute. On retrouve souvent ces situations dans la cuisine, le vestiaire, l'entrée, les toilettes, autour des éviers, du lave-vaisselle et des tables de repas.

2. Encombrement

L'encombrement peut être majeur dans les coins de jeux, les aires d'entreposage et les zones de circulation, ce qui augmente les risques de trébucher.

3. Problèmes de drainage

Un dysfonctionnement avec la laveuse à linge, les toilettes d'enfants, un évier rempli de papier, autant d'événements qui peuvent causer un déversement de liquide sur le sol.

4. Caractéristiques des planchers intérieurs

Les planchers abîmés, gondolés, déformés ou inégaux, de même que les tapis et matelas mal placés, peuvent entraîner des trébuchements et des faux pas. Un revêtement de sol inadapté aux besoins peut être une source de danger. Pensons à des céramiques glissantes dans l'entrée qui deviennent des patinoires en présence d'eau.

5. Inégalités du terrain extérieur

Une personne peut trébucher, glisser ou tomber à cause d'un terrain mal entretenu ou inégal, des bordures du carré de sable ou des balançoires, des trous creusés par les enfants, des dénivellations du trottoir, des feuilles mortes ou d'autres débris.

6. Conditions climatiques

La glace et la neige constituent des sources de danger dans les stationnements et sur les trottoirs, de même que dans les entrées.

7. Éclairage inadéquat et vision obstruée

Ces conditions nuisent à la capacité de voir les dangers. Un bon éclairage général ou l'ajout d'un éclairage d'appoint améliore la visibilité.

8. Escaliers et mains courantes

Les marches inégales, les tuiles usées, les mains courantes de taille et hauteur inappropriées peuvent contribuer à des faux pas.

9. Marchepieds, tabourets et petits escabeaux

Opter pour des modèles de classe 2 ou, idéalement, de classe 1. Mal utilisés, ces équipements créent des dangers. Leur absence peut entraîner des comportements non sécuritaires comme grimper sur une table ou une chaise.

10. Conditions environnementales intérieures

Les contrastes de température peuvent créer de la condensation et rendre les planchers glissants, par exemple dans l'entrée ou près de la chambre froide de certaines cuisines.



Crampons amovibles.



DOSSIER

l'extérieur, été comme hiver ! En ce sens, il convient de donner des consignes sur le port de chaussures adéquates, tant pour le personnel que pour les enfants. Les chaussures devraient être fermées, stables, confortables, antidérapantes, avec une retenue ferme du talon, un talon bas et large, ainsi qu'une semelle qui amortit les chocs et protège les pieds. Les sandales, sandales de plage, pantoufles, etc. comportent un risque de blessure.

Ça tombe toujours mal !

Les chutes et les glissades sont des accidents trop fréquents. Le diagnostic des causes est le point de départ vers la mise en place de mesures correctives simples et adaptées à

Donner des consignes sur le port de chaussures adéquates, tant pour le personnel que pour les enfants.

votre environnement. Il existe dix grandes causes de chutes. Faites-les connaître et obtenez la participation de toute l'équipe pour la correction des situations à risque. ●



Auvent d'entrée.



Caillebotis à l'entrée.



SÉRIE DE TROIS AFFICHES GRATUITES
À commander ou à télécharger.
www.asstsas.qc.ca/chutes-glissades.html